



Changement d'affectation d'un local

Par **nissartex_old**, le **05/12/2007** à **15:38**

Je possède un garage de 20mètre carre dans une résidence ce garage est au rdc possède une fenetre et est traversé par les ecoulements de l'appartement sis au dessus il existait un autre garage mitoyen mais le propriétaire la transforme en piece supplémentaire à son t2 je suis donc le seul à me servir de mon garage conformément a lusage .
MA QUESTION EST par quelle procédure légale pui-je demander à transformer mon garage en studio .merci

Par **leforumimmo**, le **06/12/2007** à **09:28**

Bonjour,

Renseignez vous à la mairie. Pour un changement de destination il faudra déposer un permis de construire.